



ANIMATION

- L'Udaf de l'Ain a rencontré 26 acteurs de territoire (acteurs sociaux, du livre, de l'alphabétisation, de l'illettrisme), dont 7 structures partenaires. De nouveaux contacts sont prévus dès la rentrée.
- Lire ensemble compte pour l'instant 6 bénévoles. Le recrutement est en cours.
- Le dispositif sera présent le 26 juin lors de la journée du réseau organisée par la Bibliothèque départementale de l'Ain, le 18 septembre aux Rencontres d'automne à Bourg-en-Bresse et du 8 au 15 septembre aux Journées nationales d'action contre l'illettrisme.

Udaf de l'Ain
12 bis rue de la Liberté
BP 30160
01004 Bourg-en-Bresse Cédex

Tél. 04 74 32 11 40
www.udaf01.fr

Un espace d'ouverture aux autres



INCLUSION

Lire ensemble pour créer du vivre ensemble

L'Udaf de l'Ain s'empare du dispositif national Lire ensemble. Son objectif ? Proposer grâce à des bénévoles des temps de lecture auprès des publics adultes qui rencontrent des difficultés avec la lecture du français.

PAR GAËLLE LANIER

Alexandra Dien s'attelle à une bien jolie mission depuis quelques mois au sein de l'Udaf de l'Ain. Arrivée en octobre dans la structure comme chargée de mission « partager la lecture », elle coordonne la mise en place du nouveau dispositif Lire ensemble. L'Udaf était déjà très actif avec le dispositif Lire et faire lire qui propose aux enfants des temps de lecture. Cette fois, Lire ensemble s'adresse aux adultes en difficulté avec la lecture et s'inscrit dans la deuxième partie de la convention d'objectifs 2022-2026 qui répond aux enjeux de la culture pour tous, de la lutte contre l'illettrisme et de la solidarité pour lutter contre l'isolement. « Lire ensemble est un espace de rencontres, d'ouverture aux autres, un facilitateur de liens », résume Mélanie Valette, la directrice de l'Udaf de l'Ain. « C'est aussi un soutien à la parentalité. Il est difficile de tenir son rôle de parent quand on ne maîtrise pas la langue, si on ne peut pas faire le lien avec la vie quotidienne de ses enfants. Lire ensemble peut donner confiance aux parents et nous croyons beaucoup aux liens avec le livre. »

S'ADAPTER AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Le dispositif repose sur les partenariats. L'Udaf a ainsi intégré le comité technique 2R2C* de la délégation régionale de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, s'est rapproché des associations Ecrit01 et Tremplin, de l'Éducation nationale

En dialoguant avec ses associations adhérentes qui proposent de l'alphabétisation, l'Udaf a fait le constat partagé d'une demande forte de la part de personnes d'approcher la langue française dans un contexte culturel, par exemple à travers le livre.

et de la Bibliothèque départementale de l'Ain pour sa connaissance et son offre d'espaces Facile à lire. Comme toujours, l'Udaf adapte son dispositif aux besoins des familles du territoire, en lien avec les associations adhérentes qui travaillent sur l'alphabétisation. L'action commence par deux secteurs où des demandes ont été identifiées : Bourg-en-Bresse et Miribel. Là où se sont croisés en premier les publics, les bénévoles partants pour l'aventure et des structures prêtes à accueillir les actions. Depuis le mois de mars, des groupes de travail ont permis de belles mises en réseau des différents partenaires. Lire ensemble s'appuiera sur des équipes de bénévoles formés, certains ayant déjà œuvré dans le dispositif Lire et faire lire. Le recrutement est en cours et actif. Alexandra Dien, qui met beaucoup d'enthousiasme dans la réalisation de cette nouvelle action, a déjà un rêve : que les personnes bénéficiant de Lire ensemble puissent un jour avoir un pouvoir d'agir dans l'action culturelle. Participer à l'ouverture d'espaces inclusifs, au choix des livres, à leurs aménagements et même proposer des lectures. Du rêve à la réalité, il faut juste parfois du temps. La dynamique et l'envie sont déjà là. ■

* Remédiation remobilisation des compétences clés

PARTENARIAT

Unir ses forces pour l'inclusion

L'Udaf s'est associée à la Bibliothèque départementale de l'Ain qui développe depuis 2022 des espaces Facile à lire.

Pour installer l'opération Lire ensemble dans le département, l'Udaf de l'Ain s'est très vite tournée vers des partenaires. Parmi eux, la Bibliothèque départementale de l'Ain (service du Département de l'Ain). « Elle a été un des premiers interlocuteurs, confirme Alexandra Dien. L'idée est de partager nos projets, nos actions et de faire connaître notre dispositif. »

« L'OUTIL FAL, UN PILIER DE NOS ACTIONS »

L'Udaf a frappé à la bonne porte car, outre la force de son réseau, la Bibliothèque départementale de l'Ain accompagne depuis 2022 les bibliothèques municipales à développer les espaces FAL, destinés au public adulte. Un outil tout à fait adapté pour un public en difficulté avec la lecture. « Petit à petit, les bibliothèques s'emparent de ces espaces » précise Sophie Debrabant, coordinatrice

des bibliothèques inclusives. Dans l'Ain, une vingtaine de bibliothèques les déploient. Les ouvrages visent en priorité les adultes en situation d'illettrisme ou d'apprentissage de la langue, sans pratique de lecture ou qui ont perdu l'habitude de lire. « L'outil FAL sera un pilier de nos futures actions », résume Alexandra Dien. L'Udaf et la Bibliothèque départementale se sont donc associées pour proposer en mai une formation spécifique aux futurs bénévoles de Lire ensemble. L'occasion de présenter les ouvrages de la collection, leurs spécificités et les bons usages. Certaines bibliothèques disposant d'espace FAL se sont déjà fait connaître pour accueillir les actions de l'Udaf. Cette dernière sera d'ailleurs présente à la journée du réseau des bibliothèques au mois de juin. ■



Sophie Debrabant (à droite), coordinatrice des bibliothèques inclusives, et Alexandra Dien de l'Udaf ont proposé en mai une formation aux futures bénévoles pour mieux connaître et appréhender les espaces Facile à lire (FAL).

TÉMOIGNAGE

Intervenir dans divers lieux

Je suis déjà bénévole pour le dispositif Lire et faire lire depuis un an et j'interviens dans une crèche à Bourg-en-Bresse. J'ai entendu parler du nouveau dispositif Lire ensemble. Le côté partage des livres avec les adultes me plaît beaucoup. Je trouve cela important, explique Christine Vivier, future bénévole de Lire ensemble. Je suis aussi bénévole dans une médiathèque depuis trois ans et avec ce dispositif, ce sera

intéressant d'intervenir dans d'autres lieux, comme les centres sociaux. J'ai hâte de découvrir le livret Lire ensemble de l'Udaf qui me donnera des outils pour animer. Je ne connaissais pas non plus les espaces Facile à lire. La formation de la Bibliothèque départementale de l'Ain va me permettre de les découvrir. ■



Christine Vivier



3 QUESTIONS À

Alexandra Dien

CHARGÉE DE MISSION « PARTAGER LA LECTURE »

Quel est l'esprit de Lire ensemble ?

L'idée est d'offrir aux adultes en difficulté avec la lecture des moments de partage autour des livres, de valoriser le plaisir de la lecture, de manière informelle et décomplexée. L'action de l'Udaf n'a pas de vocation pédagogique ou d'apprentissage de la langue française. Il existe déjà des associations qui ont des actions dans ce sens et notre volonté est de travailler en partenariat avec elles et de les associer sur des actions déjà existantes. Nous leur proposons une action construite de médiation littéraire, notamment grâce aux outils que j'ai construits.

En quoi consistent ces outils ?

Les animations seront portées par une équipe de bénévoles. J'ai imaginé un « livret du bénévole Lire ensemble ». Il récapitule le dispositif et donne des repères pour mieux appréhender les publics concernés, leurs niveaux de difficulté, mieux les connaître, entrer en contact avec eux, notamment par le jeu ou les discussions lors des premières rencontres. Les bénévoles auront accès à différentes fiches d'animation en fonction des publics, des situations. Des mises en pratique avec les bénévoles auront lieu en juin.

Vous êtes en recherche de nouveaux bénévoles ?

Oui, l'appel à bénévoles est ouvert en permanence. Quelques personnes se sont déjà engagées. Les premières actions de Lire ensemble vont démarrer en septembre, mais nous aurons plusieurs événements pour faire connaître le dispositif, notamment lors des Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.